



Programme de Formation DPE Sans Mention

Conforme à l'arrêté du 2 juillet 2018 modifié et critères Qualiopi

Ce programme est conforme à l'arrêté du 2 juillet 2018, modifié par l'arrêté du 20 décembre 2023, et respecte les critères qualité Qualiopi. Il est accessible principalement en e-learning avec une partie pratique obligatoire sur terrain réel.

Objectifs pédagogiques

- **Maîtriser le cadre réglementaire** : Assimiler les obligations légales et réglementaires du DPE sans mention.
- **Comprendre la thermique du bâtiment** : Identifier les principaux systèmes constructifs et énergétiques d'un bâtiment.
- **Réaliser un diagnostic précis** : Appliquer correctement les méthodes réglementaires pour évaluer les performances énergétiques d'un bâtiment.
- **Rédiger un rapport conforme** : Produire des rapports de diagnostic précis et détaillés conformément aux réglementations.

Contenu détaillé de la formation

Partie en FOAD

Module	Moyens pédagogiques
Introduction au DPE sans mention	Vidéo formateur, quiz
Cadre réglementaire et législatif DPE	Vidéos explicatives, graphiques, quiz interactifs
Thermique du bâtiment (hiver, été, confort thermique)	Vidéos pédagogiques, graphiques, quiz
Systèmes énergétiques (chauffage, ECS, ventilation)	Vidéos pédagogiques, graphiques explicatifs, quiz interactifs
Méthodes réglementaires d'évaluation des consommations énergétiques	Vidéos pédagogiques, cas pratiques, quiz interactifs
Pathologies du bâtiment et défauts énergétiques	Vidéos explicatives, cas pratiques, quiz
Rédaction du rapport DPE conforme	Vidéos explicatives, exercices pratiques, quiz

Partie pratique obligatoire (terrain réel)

Module pratique obligatoire	Moyens pédagogiques
Inspection terrain réel, relevés et diagnostics énergétiques	Accompagnement par formateur expert sur bâtiment réel

Présentation pratique des outils (vidéos explicatives)

Module pratique (vidéos explicatives)	Moyens pédagogiques
Utilisation des outils spécifiques de diagnostic énergétique (caméra thermique, logiciels)	Vidéos explicatives, quiz interactifs

Prérequis d'entrée

- Expérience ou formation préalable dans le domaine technique du bâtiment (selon prérequis réglementaires).
- Dossier de candidature avec CV et tests de positionnement (entretien individuel éventuel).

Modalités d'évaluation

- Évaluations formatives : cas pratiques, études de cas, quiz interactifs.
- Évaluation finale : QCM réglementaire (40 questions, minimum requis 60 %).

Délivrance d'une attestation individuelle conforme aux exigences réglementaires et Qualiopi.

Public

S'adresse à tout public, salariés, demandeur d'emplois, reconversion professionnelle, professionnels

Accueil inclusif

Dispositifs adaptés pour les personnes en situation de handicap ou à besoins spécifiques (accompagnement pédagogique dédié).

Accompagnement et assistance pédagogique

- Assistance technique : réponse sous 48 h max.
- Assistance pédagogique individualisée disponible via mail ou plateforme LMS (réponse sous 48 h max).
- **Agent pédagogique IA disponible 24h/24, 7j/7** pour répondre immédiatement aux questions techniques ou réglementaires.

Moyens techniques et pédagogiques

- Plateforme LMS accessible 24h/24 et 7j/7.
- Ressources pédagogiques téléchargeables (PDF, graphiques, supports vidéo).
- Vidéos pédagogiques enregistrées avec formateurs experts.
- Vidéos explicatives sur l'utilisation pratique des outils spécifiques.

Synthèse du Programme

Total de la formation	56 heures
Théorie générale (FOAD)	46 heures
Présentation des outils (vidéos explicatives)	3 heures
Terrain réel obligatoire	7 heures

PRO FORMATION

46 rue Montgrand, 13006 Marseille
formation-diagnostiqueur-immobilier.net

Une formation conforme aux réglementations en vigueur et répondant aux exigences Qualiopi pour devenir diagnostiqueur immobilier spécialisé en DPE sans mention.